



LIBERTÉ, INDÉPENDANCE OU LA MORT.

GAZETTE ROYALE D'HAYTI,

Du 25 Mai 1819, Seizième année de l'Indépendance.

Du Cap-Henry, le 20 Mai.

LE 4 Mai courant, il est entré dans le port de la Capitale le brick de S. M. Britannique Shear Water, capitaine D. Cox, sortant de la Jamaïque, dépêché par Son Excellence Sir Home Popham, Amiral, commandant en chef les forces navales de S. M. B. de la station de la Jamaïque et ses dépendances, pour annoncer sa prochaine arrivée dans cette ville.

Aussitôt que Sa Grâce Mgr le Duc de la Marmelade, Gouverneur de la Capitale, et M. le baron de Dupuy, Secrétaire Interprète du Roi, pour la langue anglaise, eurent appris cette agréable et flatteuse nouvelle, ils s'empressèrent d'en donner connaissance à Sa Majesté, notre bien-aimé Souverain, qui était en tournée pour visiter les lignes de la partie espagnole de l'île.

Sa Majesté donna immédiatement ses ordres au Gouverneur de la Capitale et au baron de Dupuy, de tout disposer, à l'effet de recevoir l'Amiral, avec tous les égards et toute la distinction dus à son caractère, à l'amitié et au respect que nous portons à une nation amie, qui nous a toujours donné des marques de bienveillance.

En conséquence, Mgr. le Gouverneur et M. le baron de Dupuy, firent préparer et meubler convenablement un Hôtel, en ville, pour recevoir l'Amiral; et ils y firent placer une garde de troupes de ligne, en attendant son arrivée, qui devait avoir lieu incessamment.

S. E. fut attendue avec impatience, pendant plusieurs jours, par le peuple de cette Capitale, car

L'union fait la Force.

la réputation de l'amiral Popham l'avait précédée dans nos climats. Enfin, le 16, après douze jours d'attente, les vœux des habitants de la Capitale furent comblés: à une heure de l'après-midi, la frégate de S. M. B. Iphigénie, capitaine H. Parker, de 44 canons, suivie du brick de guerre le Beaver, capitaine King, sortant de la Havane (île de Cuba) entrèrent dans le port, la frégate ayant à son bord S. E. l'amiral Sir Home Popham.

Un salut royal fut tiré par la frégate et répondu de suite par la batterie de l'arsenal de cette ville.

M. le baron de Dupuy se rendit à bord de la frégate, pour complimenter, au nom du Roi, l'Amiral sur son heureuse arrivée, et lui témoigner combien Sa Majesté était flattée et contente de sa visite. M. le baron de Dupuy invita S. E. de descendre à terre, où tout était disposé et prêt pour la recevoir dans son Hôtel. L'Amiral remit sa descente au lendemain de grand matin; ce qu'il fit; et monta dans le carrosse du Gouverneur qui était sur le quai du Roi prêt à le recevoir, et il se rendit avec son cortège à l'Hôtel qui lui était destiné.

Le lendemain de son arrivée, S. E. donna audience au Commerce étranger. MM. les Négocians établis dans cette ville, eurent l'honneur de présenter en Corps leurs respects à l'Amiral, et de le complimenter sur son heureuse arrivée.

Le jour suivant, Sa Grâce Mgr le Gouverneur de la Capitale, accompagné du nombreux état major de la place, des officiers des corps civil et administratif de la Capitale, en grande tenue, se rendirent à l'Hôtel de S. E. pour la complimenter et la féliciter du bonheur que nous avions de posséder, dans notre

sein, un Amiral anglais, d'un caractère si distingué et d'une si haute réputation, et qui s'était montré généreusement l'ami des haytiens ! S. E. a paru être extrêmement flattée de cette visite, et elle en a témoigné sa satisfaction à Monseigneur le Gouverneur, avec beaucoup de bienveillance et de cordialité.

Sa Grâce Mgr le duc de la Marmelade invita S. E. à dîner, ainsi que le capitaine Parker et les officiers de ses vaisseaux. Il y eut à cette occasion, à l'Hôtel du Gouverneur, un repas splendide, où la gaieté la plus franche et la plus grande cordialité ont régnées entre MM. les officiers anglais et haytiens. Des toasts analogues à la circonstance et des plus patriotiques furent portés par les convives des deux nations : *Au Roi de la Grande-Bretagne ! Au Roi d'Hayti, puisse-t-il achever glorieusement ses entreprises comme il les a si sagement commencées ! et A la constante Union des Haytiens et des Anglais !*

Sur la fin du repas S. E. se retira ; et le soir, elle honora de sa présence le bal qui avait été donné par Mgr le Gouverneur, à l'occasion de l'arrivée de Son Excellence.

S. E. visita les jours suivans l'Académie Royale, l'Ecole Nationale, les magasins d'habillement et d'approvisionnement, et elle se promena dans la campagne avec le capitaine Parker et ses officiers.

M. le capitaine Parker, accompagné du médecin de l'Amiral, le docteur Macknamara et d'autres officiers de la frégate visitèrent l'hôpital militaire de cette ville, où M. D. Stewart, chirurgien du Roi et en chef des hôpitaux s'était trouvé en même temps.

Le 21, à quatre heures du matin S. M. notre très-angusté et bien-aimé Souverain entra dans cette ville, accompagné de son Altesse Royale le Prince Royal, sortant de sa tournée : Sa Majesté fit aussitôt annoncer à S. E. son arrivée et la prévenir qu'Elle serait heureuse de lui donner une audience en son Palais, à dix heures.

L'Amiral se rendit à l'heure indiquée, ayant dans son carrosse le capitaine de la frégate M. H. Parker. S. E. fut introduite ainsi que ses officiers dans la salle d'audience par Messieurs les Maîtres des cérémonies, et présenté à S. M. par M. le baron de Dupuy.

Sa Majesté accueillit S. E. Sir Home Popham avec beaucoup d'amitié et avec la plus grande distinction ainsi que ses officiers.

Sa Majesté et S. A. R. son bien-aimé fils, sont restées plus de quatre heures, seules avec S. E. qui a paru être très-satisfaite des entretiens particuliers qu'elle a eus avec Sa Majesté.

Le Roi est reparti dans l'après-midi à cinq heures pour Sans-Souci.

Le soir du 22, S. E. s'est rendue à bord de la frégate qui a mis à la voile le lendemain de grand matin ; S. E. a emporté avec elle nos vœux et nos regrets de ne pas la posséder plus long-tems !

Toutes espèces de rafraichissemens avaient été envoyés à bord de la frégate, par les ordres de S. M. avec un empressement et un plaisir qui sont la preuve

non-équivoque, combien nous sommes heureux et satisfaits chaque fois que nous possédons nos vrais et bons amis !

ROYAUME D' HAYTI.

PROCLAMATION.

LE ROI,

Des malveillans, jaloux du bonheur et de la prospérité dont jouit notre peuple, et voyant qu'ils ne peuvent en aucune manière troubler la parfaite tranquillité qui règne heureusement à Hayti, par la protection du Tout-Puissant, ont cherché, par des efforts malicieux, à propager des rapports mensongers qui sont calculés, d'abord, pour donner des sujets de crainte aux Colonies voisines, et notamment à celles de S. M. Britannique, en affirmant que les Sujets de sa dite Majesté qui commettent des vols ou qui s'esquivent de ces îles, sont encouragés et soutirés dans le Royaume.

Quoique nous soyons bien persuadés que ces bruits n'ont obtenus aucune créance de la part de tout homme de bonne foi ; nous avons jugé nécessaire de rendre la présente Proclamation pour faire connaître la fausseté de ces allégations ; et nous avons ordonné et ordonnons de nouveau à tous les Commandans de nos ports et de nos bâtimens de tenir la main à ce que tout Sujet anglais, reconnu pour s'être esquivé des îles voisines, se réfugier et chercher un asile dans le Royaume, d'avoir à les arrêter et les faire conduire dans la Capitale pour être renvoyés par les premiers bâtimens dans les lieux d'où ils sont sortis ; nous avons toujours considéré et considérons comme une grande infraction à nos ordres et à notre constante volonté de soutirer ces dits sujets ; car nous sommes fermement résolus de ne jamais nous départir du système de neutralité et de bon voisinage que nous avons toujours observé envers les Colonies qui nous avoisinent ; ceux de nos officiers qui contreviendront à la Présente seront punis suivant la rigueur des lois.

Donné en notre Palais Royal de Sans-Souci, le 23 Mai 1819, de l'an 16eme de l'indépendance et de notre règne le neuvième.

Signé, HENRY.

Par le Roi,

Le Secrétaire d'Etat, Ministre des Affaires étrangères.

Signé, COMTE DE LIMONADE.



*EXTRAIT d'une Lettre de Saint-Thomas, datée
du 2 Mai, 1819.*

Vous avez sans doute reçu la nouvelle de la prise de Porto-Bello, sur la Terre-Ferme, par le général Sir Gregor Mc Gregor; son expédition était de trois navires, deux bricks et un cutter, ayant à peu près 800 hommes de troupes, et pourvus de munitions, etc. partie des Cayes, (île d'Hayti) elle a parue le 7 du mois passé devant Chagres: le 9, la descente se fit, sans opposition, sur le rivage de Buena-Ventura, et la ville fut prise sans résistance; le lendemain, la ville de Porto-Bello ayant été évacuée par les troupes espagnoles, Sir Gregor en prit possession et y a établi l'ordre et la discipline. Sir Gregor a reçu des renforts considérables depuis qu'il est à Porto-Bello; il travaille à s'y fortifier.

CHAMBRE ROYALE

d'Instruction Publique.

Le révérend M. Morton, professeur de l'Académie Royale, vu l'affaiblissement de ses yeux, a sollicité un permis pour se rendre en Angleterre, avec sa famille, par la voie des Etats-Unis d'Amérique; cette permission lui ayant été accordée; en conséquence, il a été remplacé dans ses fonctions de professeur de l'Académie Royale par M. John Daniels, maître d'école nationale de Sans-Souci; et ledit sieur Daniels a été immédiatement installé au lieu et place du révérend Morton, avec les mêmes appointemens et avantages dont jouissait ce dernier.

M. J. Daniels, avantageusement connu par ses talens, ses mœurs et sa conduite régulière, qui lui ont valu l'estime et la considération particulière de Sa Majesté, donne lieu d'espérer que les progrès des élèves de l'Académie royale confiés maintenant à ses soins, loin de se rallentir ne feront que s'augmenter.

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

*SUITE des Promotions et mutations faites dans
l'armée.*

Régiment de l'Artibonite, No 7.

Premier Bataillon. Messieurs,

Jean-Pierre Jérôme, sous-lieutenant de la deuxième compagnie du premier bataillon, a été élevé au grade de lieutenant.

Jean-Louis Pierre, sous-lieutenant de la sixième compagnie du premier bataillon, a été élevé au grade de lieutenant de la deuxième compagnie.

Marseille Nicolas, sergent-major de la septième compagnie du premier bataillon, a été élevé au grade de sous-lieut. à la deuxième compagnie.

Guillaume Charlot, lieutenant de la troisième compagnie du premier bataillon, a été élevé au grade de capitaine de ladite compagnie.

Olivier Dézorme, major titre du premier bataillon, a été élevé au grade de sous-lieutenant de la quatrième compagnie.

Alexis César, sous-lieutenant de la huitième compagnie du deuxième bataillon, a été élevé au grade de lieutenant dans la cinquième compagnie.

Jn-Baptiste Jérôme, sergent-major de la cinquième compagnie du deuxième bataillon, a été élevé au grade de sous-lieutenant dans la sixième compagnie du premier bataillon.

Jacques Juge, capitaine de la deuxième compagnie du premier bataillon, a passé capitaine dans la huitième compagnie du premier bataillon.

Alexandre Jn-Baptiste, sous-lieutenant de la quatrième compagnie du premier bataillon, a été élevé au grade de lieutenant dans ladite compagnie.

Jean-Baptiste François, adjudant sous-officier du deuxième bataillon, a été élevé au grade de sous-lieutenant adjudant-major.

Antoine Jn-Louis, sous-lieutenant des grenadiers du deuxième bataillon, a été élevé au grade de lieutenant des grenadiers.

Jn-Jacques Pierre, sergent-major des grenadiers du deuxième bataillon, a été élevé au grade de sous-lieutenant des grenadiers audit bataillon.

Jn-Noël Jérôme, sergent-major, de la première compagnie du deuxième bataillon, a été élevé au grade de sous-lieutenant de ladite compagnie.

Simon Noël, lieutenant de la deuxième compagnie du deuxième bataillon, a été élevé au grade de capitaine dans ladite compagnie.

Michel Toussaint, sergent des grenadiers du deuxième bataillon, a été élevé au grade de sous-lieutenant audit bataillon.

Jean-Louis Jérôme, lieutenant des grenadiers du deuxième bataillon, a été élevé au grade de capitaine.

François Louis Alerte, sous-lieutenant de la deuxième compagnie du deuxième bataillon, a été élevé au grade de lieutenant dans ladite compagnie.

Jn-François Paul, sous-lieutenant de la cinquième compagnie du deuxième bataillon, a été élevé au grade de lieutenant dans ladite compagnie audit bataillon.

Figareaux Baptiste, sergent des grenadiers du deuxième bataillon, a été élevé au grade de sous-lieutenant dans la cinquième compagnie audit bataillon.

Michaud Léveillés, lieutenant de la sixième compagnie, du deuxième bataillon, a été élevé au grade de capitaine dans ladite compagnie audit bataillon.

Dezeut Dominique, sergent-major de la sixième compagnie du deuxième bataillon, a été élevé au grade de sous-lieut. dans ladite compagnie.

Louis Différent, sergent-major de la septième compagnie du deuxième bataillon, a été élevé au grade de sous-lieutenant dans ladite compagnie.

Pierre Philippe, sergent-major de la huitième compagnie du deuxième bataillon, a été élevé au grade de sous-lieut. dans ladite compagnie.

St-Jean Georges, lieutenant des grenadiers du troisième bataillon, a été élevé au grade de capitaine des grenadiers audit bataillon.

Garçon Frédéric, sous-lieutenant des grenadiers du troisième bataillon, a été élevé au grade de lieutenant des grenadiers audit bataillon.

Pierre Michel Paul, sergent-major des grenadiers du troisième bataillon, a été élevé au grade de sous-lieutenant des grenadiers audit bataillon.

Jn-Baptiste Erard, sous-lieutenant des grenadiers du premier bataillon, a été élevé au grade de lieutenant de la première compagnie du troisième bataillon.

Louis David, sergent-major de la troisième compagnie du premier bataillon, a été élevé au grade de sous-lieutenant de la première compagnie du troisième bataillon.

Paul Claudin, sous-lieutenant de la première compagnie du deuxième bataillon, a été élevé au grade de lieutenant de la deuxième compagnie du troisième bataillon.

Jean-François lieutenant de la troisième compagnie du troisième bataillon, a été élevé au grade de capitaine de ladite compagnie audit bataillon.

Nicolas Henry, sous-lieutenant de la sixième compagnie du deuxième bataillon, a été élevé au grade de lieutenant de la quatrième compagnie du troisième bataillon.

Toussaint Raimond, sergent-major de la deuxième compagnie du troisième bataillon, a été élevé au grade de sous-lieutenant de la quatrième compagnie dudit bataillon.

Moline Paul, sous-lieutenant de la cinquième compagnie du troisième bataillon, a été élevé au grade de lieutenant de ladite compagnie.

Victor Joseph, adjudant sous-officier du premier bataillon, a été élevé au grade de sous-lieutenant de la cinquième compagnie du troisième bataillon.

Joseph Simon, lieutenant de la sixième compagnie du troisième bataillon, a été élevé au grade de capitaine de ladite compagnie.

Jérôme Bastien, sous-lieutenant de la sixième compagnie du troisième bataillon, a été élevé au grade de lieutenant de ladite compagnie.

Jn-François Pirame, sous-lieutenant de la septième compagnie du troisième bataillon, a été élevé au grade de lieutenant de ladite compagnie.

Charles Pierre, sergent-major de la quatrième compagnie du troisième bataillon, a été élevé au grade de sous-lieutenant de la septième compagnie, audit bataillon.

Étienne Alerte, lieutenant de la huitième compagnie du troisième bataillon, a été élevé au grade de capitaine de ladite compagnie.

Paul Jean, sous-lieutenant de la huitième compagnie du troisième bataillon, a été élevé au grade de lieutenant de ladite compagnie.

Jeannote Philippe, sergent-major, de la huitième compagnie du troisième bataillon, a été élevé au grade de sous-lieutenant de ladite compagnie.

Liste des Bâtimens étrangers en rade du Cap-Henry.

Le navire anglais Esher, capitaine James Smart, de Liverpool.

Le dito hollandais Catherine Elizabeth, capitaine Jan Ingermann, d'Amsterdam.

La goëlette américaine Minerva, capitaine Josuha Nash, de Boston.

Le navire hollandais Frédéric, capitaine Conrad P. Eggers, d'Anvers.

La goëlette américaine Governor, capitaine Joseph Hutchins, de New-bury Port.

Le brick anglais Minstrel, capitaine Andrew Linklater, de Londres.

Le dito dito Caledonia, capitaine Robt. Mozley, de Liverpool.

Le brigantin américain Mermaid, capitaine Wm Pointer, de Wilmington.

Le bateau américain Gleaner, capitaine Francis West, de Plymouth.

Le dito dito Ruby, capitaine Wm Mitchell, de Saint-Thomas.

La goëlette danoise Frédérica, capitaine Frédéric Wagener, de Monte-Christe.

Le bateau anglais Sisters, capitaine Thomas Pinder, des Gonaïves.

La goëlette américaine Dawson, capitaine Harris, des îles Turques.

Le brick américain Confidence, capitaine Israell Durell, de Boston.

PRIX COURANT DES DENRÉES.

Café	18 cents la livre.
Sucre brut.	6 gourdes le cent.
Cacao.	8 dito dito.
Coton.	18 dito dito.
Sirop	63 cents la vette.
Ecaille de Tortue	4 gourd. 50 cents.

COMESTIBLES.

Farine.	10 gourdes 50 cents le baril.
Vin rouge en barrique.	56 dito la barrique.
Dito en caisse.	8 dito.
Dito blanc en caisse.	8 dito.
Harengs.	6 dito. 50 le baril.
Bœuf salé.	13 à 14 dito dito.
Petit salé.	26 à 28 dito dito.
Mentègue.	18 à 20 cents la livre.
Beurre.	20 à 25 dito dito.
Morue.	6 gourdes le quintal.
Chandelles.	18 cents la livre.
Blanc de baleine.	50 à 60 dito dito.
Savon jaune.	4 gourdes la caisse.
Huile douce	10 dito le panier.
Dito à brûler.	2 dito. 50 c. le gallon.

Suite au Numéro Prochain.

A Sans-Souci, de l'IMPRIMERIE ROYALE.